

DPM

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane

Mercredi, 27 Juin 2012 11:22 - Mis à jour Lundi, 03 Septembre 2012 12:15

Sa mission:

Définir la réglementation pharmaceutique;

Instruire et suivre les dossiers d'autorisation de mise sur le marché national des médicaments ;

Elaborer et mettre en œuvre les programmes nationaux des médicaments;

Développer les outils d'aide à l'usage rationnel des médicaments ;

Assurer le suivi et l'évaluation de la politique pharmaceutique nationale.

[Visiter le site du Ministère de la Santé](#)